



Signature de conventions pour une aide de 50% sur l'achat d'un composteur

Aujourd'hui s'est tenue la signature de conventions entre la CACL et plusieurs enseignes partenaires qui font la commercialisation de composteurs dans le cadre du lancement de l'opération de la CACL d'aide à l'achat des composteurs domestiques à 50% des prix initiaux.

A partir du 4 mai, tous les administrés de l'agglomération qui le souhaitent pourront se procurer un composteur domestique avec une réduction de 50% dans les commerces ou magasins spécialisés dans le jardinage partenaires de l'opération notamment : Bio Academy, La Palette, Matériels et Services, Universal Bricolage et Weldom.

C'est une nouvelle étape de la politique environnementale de l'Agglo que Madame Marie-Laure Phinéra-Horth Présidente de la CACL met en œuvre avec ses équipes. La Présidente invite donc chacune et chacun à pratiquer le compostage domestique sur le territoire de la CACL pour une réduction du volume des déchets ménagers, une production d'un compost locale qui rendra notre terre fertile et une meilleure préservation de notre environnement.

Suzane PONS, Directrice Régionale de l'Adème qui participe au financement de cette opération, rappelle que la collecte coûte très cher aux collectivités. L'objectif de cette action de prévention est donc de diminuer les volumes collectés ; à savoir que le compostage permet de diminuer de 35% le volume de la poubelle des ménages.

Avec cette opération, la CACL espère pouvoir équiper 4000 foyers d'ici à 2016.

CONTACTS PRESSE

Philippe TROPNAS

Chargé de mission

Responsable de la cellule prévention

Service Environnement Déchets

Tél: 05 94 28 91 06/ GSM: 06 94 40 87 99 / Fax: 05 94 28 28 20

Mail : philippe.tropnas@cacl-guyane.fr

Jonathan SCHOL

Coordonnateur Cellule Prévention

Service Environnement / Déchets

Tél: 05 94 28 24 10 / Fax: 05 94 28 28 20

Port : 0694 41 39 32

Mail : jonathan.schol@cacl-guyane.fr